

Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

	Familleux, Seneffe, Petit-Roeulx	Arquennes, Feluy
PMC	lundi 12, 26 déc.	lundi 12, 26 déc.
Conteneur papiers-cartons	lundi 12 déc.	lundi 26 déc.
Déchets résiduels (moka)	jeudi 1er, 15, 29 déc.	vendredi 2, 16, 30 déc.
Déchets organiques (vert)	jeudi 1er, 8, 15 déc.	vendredi 2, 9, 16 déc.

Attention : Pour la collecte des déchets PMC (sacs bleus) seuls les sacs Hygea seront collectés.
Rappel, le rouleau de 20 sacs est vendu au prix de 2,50€.

Fermeture du Recyparc

En raison des festivités de la Sainte-Barbe, les recyparcs seront fermés ces 2 et 3 décembre. Ils réouvriront leurs portes le mardi 6 décembre dès 9h.

Offre d'Emploi

Plus d'infos : www.seneffe.be

La Commune de Seneffe recrute un.e Agent.e technique D9 – Conseiller.ère en énergie (F/H/X)
Contrat APE – Temps plein (36h)

Enquête/Annonce de projet

Service Environnement - 064/52.17.20/26

- Martens Cuve Services a introduit une demande en vue d'obtenir un permis unique pour poursuivre et modifier une partie des activités autorisées en date du 11 mars 1993. Enquête publique du 30 novembre 2022 et se clôturera le 14 décembre 2022.

Plus d'infos : www.seneffe.be (pictogramme "Enquêtes publiques")

Permanence mensuelle du Collège communal

Vous souhaitez rencontrer vos élus afin de leur soumettre vos questions et vos propositions ? La prochaine permanence du Collège communal, qui a lieu chaque premier lundi du mois, se fera en date du **lundi 5 décembre**, de 19h à 20h dans la salle des mariages, à l'arrière de l'Administration Communale.



Il vous est aussi possible de prendre un rendez-vous de manière individuelle avec le membre du Collège de votre choix. Leurs coordonnées sont accessibles sur www.seneffe.be.

Dans quels cas dois-je introduire une déclaration environnementale (Classe 3) ?

Vous êtes un particulier, une Déclaration de Classe 3 (déclaration environnementale) est nécessaire si

- vous disposez d'une citerne mazout enterrée ou aérienne à partir de 3000L ;
- vous disposez d'une citerne de gaz peu importe la contenance ;
- vous avez installé ou souhaitez installer une station d'épuration individuelle ;
- vous détenez des chevaux, des volailles, des oiseaux, des NAC... suivant la zone et la quantité une déclaration doit être faite ;
- vous envisagez de changer le revêtement de votre toiture et devez évacuer de l'amiante ;
- ...

Vous avez un projet mais ne savez pas si vous devez avoir cette déclaration, contacter le service environnement au 064/52.17.20

Vous avez déjà fait une Déclaration de Classe 3 mais il y a plus de 10 ans, celle-ci doit être renouvelée.

Où et comment introduire une déclaration ?

Toutes les demandes de déclaration doivent être introduites auprès de la Commune sur laquelle est situé l'établissement faisant l'objet de la demande. La Commune sera votre interlocuteur privilégié lors du traitement du dossier. La demande peut être introduite de plusieurs façons :

- par dépôt contre récépissé à la Commune

- par envoi recommandé avec accusé de réception au Collège Communal
- directement en ligne – voici le lien : www.wallonie.be/demarches/20563-declarer-un-etablissement-de-classe-3---permis-d-environnement

Si vous utilisez ce lien, vous ne devez pas déposer de formulaire papier à la Commune, l'enregistrement se fait automatiquement via la plate-forme de la Région mais n'oubliez pas de joindre les annexes.

Si vous introduisez votre demande via le formulaire papier, vous devez déposer trois exemplaires du document ainsi que des annexes (plans).

Dans quel délai la déclaration est-elle accordée ?

- Si la déclaration est recevable, la Commune informe l'exploitant/déclarant et le fonctionnaire technique dans un délai de quinze jours à compter de la date à laquelle la déclaration a été reçue.
- Si la déclaration est irrecevable, la Commune envoie à l'exploitant/déclarant une décision mentionnant les motifs de l'irrecevabilité dans les 8 jours à compter de la date à laquelle la déclaration a été reçue.

N'hésitez pas à contacter le service Environnement 064/52.17.20, pour vous assurer que vous avez repris toutes les rubriques, si vos plans sont suffisamment détaillés... vous éviterez que votre déclaration soit irrecevable.

Avis - Fermeture des Bureaux

En raison des fêtes patronales, les bureaux de l'Administration seront fermés ce vendredi 2 décembre à partir de 12h30.

Agenda

"Pour Elle" (Expo Photos)

Jusqu'au **19 décembre** à la Justice de Paix (Rue-Rouge Croix, 3 à Seneffe). Au profit de l'association "à 4 roues" : www.a4roues.be

PicNic (Spectacle pour les enfants à partir de 6 mois)

Le samedi 3 décembre à 10h30 à la bibliothèque de Seneffe.
Rejoignez l'équipe de la bibliothèque de Seneffe dans une atmosphère de pique-nique musical ou les instruments semblent inviter chacun à rêver, se sourire, se regarder, se rencontrer...
Réservation indispensable : 064/52.17.87 - biblio@seneffe.be
Prix : 2€/enfant/adulte

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Danses latines le 5 décembre de 14h à 15h30 (1€)
Petit déjeuner le 6 décembre de 9h30 à 11h (1€)
Cours de langue espagnole le 6 décembre de 10h à 12h (3€)
Apportez votre repas et mangeons ensemble le 7 décembre de 12h à 13h
Atelier pâtisserie le 7 décembre de 13h à 15h30 (3€)
Gym douce le 8 décembre de 11h à 12h (3€)
Cours de langue espagnole le 8 décembre de 10h à 12h (3€)
Marche nordique active le 9 décembre de 13h30 à 15h45 (3€)
Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14

Arkenna - Tibet, voyage au pays de la panthère des neiges (reportage documentaire/Débat)

Le vendredi 9 décembre à 20h à la **Salle Fier à Bras de Familleux** (Rue Ferrer) et non à Seneffe comme habituellement.
Infos : 0484/06.79.54 - Prix Entrée : 3€ (abonnement : 10€)

Marché de Noël de l'école communale de Feluy

Le samedi 10 décembre de 14 à 18h dans la salle de gymnastique de l'école.

Un Noël à Seneffe

Le traditionnel **Marché de Noël de Seneffe** aura lieu du **9 au 11 décembre** sur la **Place Penne d'Agenais** (uniquement en extérieur).

Programme

Vendredi 9 décembre

19h00 > 23h30 : Ouverture du marché Noël.
19h30 > 22h30 : Animation musicale (Art Jazz Band).
20h00 > 21h00 : Animation Père Noël

Samedi 10 décembre

14h00 > 23h00 : Ouverture du marché Noël.
16h00 > 17h00 : Animation Père Noël
16h00 > 19h00 : Animation musicale (Compagnie Enchantée)
19h00 > 21h00 : Animation musicale (Les Sales D'Jones et les Arind'jîs)

Dimanche 11 décembre

11h00 > 16h00 : Ouverture du marché Noël
11h00 > 12h00 : Animation Père Noël
11h30 > 13h30 : Animation musicale (Collegians'band)

Infos : 0497/42.03.56 - 0496/23.95.37 - astseneffe@hotmail.com



Déclassement d'un véhicule du CPAS

DACIA LOGAN BREAK pour transport de personnes (4 places + chauffeur) - DIESEL - 1ère mise en circulation : 11/10/2012
Kilométrage : 113.202 km - Cylindrée : 1461 cm³ / 65 kW
Attache remorque : Non - Couleur : blanche - Boîte de vitesse manuelle
Attestation contrôle technique valable jusqu'au 11/10/2022
Accidentée : à l'avant droit du véhicule
Prise de rendez-vous pour visite : **067/87.44.80**

Faire offre à partir de 500€ pour le 11/12/2022 au plus tard.

Plus d'infos : www.seneffe.be